

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

#### DEPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

#### DEPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 »  
Dans les faits divers . . . . . 50 »  
Dans toute autre partie du journal, 75 »

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sans restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Des correspondances du Japon, publiées par le *Moniteur*, nous apprennent un nouvel attentat dirigé, cette fois, contre la légation britannique. Voici, en effet, ce qu'on écrit de ces contrées de l'extrême-Orient :

« Les ministres de France et d'Angleterre, accompagnés par des officiers et des marins des 2 divisions navales, se sont rendus à Kioto pour une audience solennelle à laquelle les avait invités, avec une grande insistance, le souverain du Japon, dans le but de leur exprimer hautement ses regrets sur ces malheureux événements et sa volonté de protéger partout les étrangers.

Le ministre de l'Empereur a été reçu le premier. Au moment où il sortait du palais, l'escorte de son collègue d'Angleterre était attaquée par des fanatiques qui disaient être venus en ville uniquement pour tuer les étrangers. Toutes les réparations ont été immédiatement données pour cette nouvelle agression, et le gouvernement s'est engagé à promulguer une loi ordonnant que tout Japonais, quel qu'il fût, qui attaquerait un étranger, sera condamné à une mort ignominieuse.

Le gouvernement du mikado paraît étranger à ces agressions; mais il est nécessaire de conserver dans ces mers une division navale assez considérable pour imposer à ces populations qui ne connaissent que les droits de la force, et leur montrer que la France sait protéger partout son commerce et ses nationaux »

Nous avons sous les yeux le discours que vient de prononcer le roi des Hellènes à l'ouverture de la première session de la deuxième législature. Après avoir constaté que les relations avec les puissances étrangères continuent d'être toujours amicales, le roi ajoute :

« En assurant l'empire de la justice et de la légalité, en favorisant ainsi le développement de la prospérité publique, et en nous préparant dans le progrès, nous remplissons le but de la régénération nationale et nous pouvons envisager, sans crainte d'être blâmés, les destinées que la Providence divine prépare à notre chère patrie.

» Plusieurs causes, et notamment l'assistance due à un peuple frère se débattant dans la misère et qui ne cessera jamais d'être l'objet des plus vives sympathies de la nation, ont surchargé exceptionnellement nos finances et troublé l'équilibre des ressources et des dépenses de l'Etat. Il faudra donc songer, et sur ce point j'aime à compter sur votre coopération avec mon gouvernement, à inaugurer, d'un côté, par de sages économies, et, de l'autre, par un appel au crédit, une ère nouvelle, au double point de vue des finances de l'Etat et de l'économie sociale du pays. Pour cela il nous faudra vivifier nos forces productives et tâcher, par leur développement progressif, de nous procurer les moyens nécessaires pour les rendre de plus en plus efficaces. »

Ce passage du discours du roi des Hellènes prouve que les Grecs reconnaissent aujourd'hui quelles charges disproportionnées avec leurs ressources leur imposait la politique d'a-

venture dans laquelle ils se sont jetés à propos de la question de Crète. Ces charges, qui les obligent à faire appel au crédit, doivent les convaincre que leur plus grand intérêt est de se montrer dociles aux conseils des puissances occidentales, seules nations chez lesquelles ils puissent trouver à contracter l'emprunt qui leur est indispensable.

On écrit de Bucharest à la *Gazette de Turin* que depuis une huitaine de jours quelques officiers prussiens sont logés dans la ville.

A Selina, à Galatz et à Giurgeno, des navires de guerre auraient jeté l'ancre sans que le public puisse pénétrer le motif de leur mission.

En outre, une trentaine de canons sont arrivés de Prusse.

On écrit de Vienne que le ministère de la guerre a donné l'ordre aux directeurs des arsenaux militaires de faire travailler jour et nuit aux armements, munitions et approvisionnements de toute sorte destinés aux troupes de l'empire.

L'amiral Tegethoff s'est rendu à Pola pour y activer les travaux de défense de ce port, et en même temps inspecter les côtes de l'Adriatique.

Le *Movimento* fait remarquer à ce sujet que l'Autriche est en bons termes avec tous les Etats, sauf avec la Roumanie; que les récentes modifications ministérielles de Bucharest n'ont pas eu pour effet de rétablir les bonnes relations entre les deux cabinets, et que les réparations demandées par l'Autriche au prince Charles, en faveur des israélites persécutés,

n'ont pas encore été obtenues; que par conséquent il y a lieu de craindre un conflit.

Si la Roumanie agissait par elle-même, sans y être secrètement excitée par quelque autre puissance qui lui eût promis sa protection, ses démêlés avec l'Autriche n'auraient aucune gravité; le danger, c'est que derrière la Roumanie se trouve la Russie, et peut-être aussi la Prusse. Quoi qu'il en soit, le différend devra être promptement résolu dans un sens ou dans l'autre, car l'Autriche persiste à exiger les réparations demandées.

La *Gazette de Vienne*, du 20 mai, à propos des bruits alarmistes répandus par les feuilles de Prague au sujet des prétendus dangers de guerre que présenterait la situation actuelle, déclare que le gouvernement est complètement étranger à la propagation de ces bruits.

De mauvaises nouvelles continuent à nous arriver de Sicile. La campagne est horriblement désolée; le pain est devenu un aliment de luxe à Messine. La misère est au comble, et les routes sont infestées de bandes de voleurs.

On écrit de Rome, 22 mai.  
Le Saint-Siège a autorisé les évêques américains, sur leur demande, à envoyer à Rome, à leurs frais, un corps de mille volontaires, à condition qu'ils l'entretiendront eux-mêmes. Ces volontaires formeront un bataillon spécial sur le modèle des chasseurs à pied français.  
Il est inexact que des négociateurs soient venus de Florence avec mission de traiter, directement et sans la participation de la France,

### FEUILLETON.

## LE FROTTEUR DE LOUIS XV.

NOUVELLE HISTORIQUE.

Par M. E.-M. de LYDEN.

(Suite et fin.)

### VIII.

Le lendemain matin, le soleil se leva radieux. C'était jour de fête dans toute la France, et particulièrement à Versailles. La ville était en liesse.

Suivant l'usage, il y avait foire franche dans la résidence royale, et, de tous les points environnants, les paysans accouraient pour admirer les merveilles qui se montraient sur l'avenue de Sceaux et dans la rue Royale.

« Là étaient alignées les boutiques foraines de toutes sortes, et les montreurs de curiosités, géants, nains, ménageries, phénomènes, batteurs, jongleurs, diseurs de bonne aventure, etc.

Quelques jours avant, Barnabé et Laurent, qui étaient devenus amis intimes et dévoués l'un à l'autre, avaient arrêté qu'ils s'associeraient. Mme Boucheman, dégoutée du commerce depuis le fatal événement, et d'ailleurs suffisamment riche, avait vendu son fonds.

Et le pauvre bossu, se trouvant sur le pavé, avait accepté l'association que lui avait proposé Laurent.

— Je vais rentrer au château, lui avait-il dit. Notre pain est donc assuré. Toi, tu te feras commissionnaire jusqu'au jour où nous parviendrons à te procurer quelque petit emploi à Versailles... Nous vivrons ensemble avec Bonbourru, et nous parlerons d'elle.

Il avait été arrêté qu'on irait à Versailles le jour de la Saint-Louis, pour y chercher un modeste logement. On devait partir le matin à la première heure et ensemble, et, dans tous les cas, se retrouver à l'hôtel du *Porc-Epic*, situé rue des Coches, rendez-vous naturel, puisqu'on était convenu de prendre le coche pour se rendre à Versailles.

A six heures du matin, Barnabé ne voyant pas arriver son ami le frotteur, monta seul dans la lourde et lente voiture.

Nous n'avons pas besoin de dire que Bonbourru accompagnait le bossu.

Le coche mettait cinq heures pour faire le trajet de Paris à Versailles, si bien qu'il était plus de onze heures quand on arriva.

Sans perdre de temps, Barnabé descendit à l'auberg: du *Porc-Epic*. Laurent l'y attendait sur le seuil. Du plus loin que le frotteur aperçut son ami, il courut à lui les bras ouverts.

— Dépêche-toi donc, lui dit-il en l'embrassant avec joie.

— Est-ce que tu l'as retrouvée, dit Barnabé, qui ne pouvait supposer d'autre sujet de satisfaction chez son ami que dans la fin heureuse de leurs recherches communes.

— Hélas non! répondit le frotteur en soupirant, mais je suis riche, le roi me fait une pension de 24,000 livres par an, me donne une maison dans son parc et Mme de Pompadour a ordonné à M. de Bellisle de faire fouiller le royaume jusqu'à ce que ma chère Antoinette me soit rendue.

Barnabé crut que Laurent était devenu fou et une grosse larme tomba de ses yeux.

— Tu me crois en démence, mon cher Barnabé, détrompe-toi, j'ai toute ma raison, et voici pour preuve le premier quartier de ma pension, que j'ai reçu ce matin.

Ce disant, Laurent montra au bossu une poignée d'or.

Il fallait bien se rendre à l'évidence. Barnabé demanda des explications, mais un serment liait la bouche du frotteur.

— Mon ami, dit-il, je ne puis te dire qu'une chose, c'est que j'ai été assez heureux pour rendre à Sa Majesté un grand service et qu'elle m'en a récompensé en m'em-

brassant d'abord et en m'accordant les faveurs que je viens de t'annoncer.

Barnabé ne revenait pas de sa surprise; il félicita son ami de son bonheur, non pour les richesses qui lui étaient tombées du ciel, mais parce que, grâce à ces richesses, ils allaient pouvoir recommencer leurs démarches.

Après le déjeuner on sortit, et tout naturellement on se dirigea du côté de la foire, c'est-à-dire vers l'avenue de Sceaux.

Mais à peine, après avoir quitté la rue des Coches, eût-on fait la moitié de la rue Vermandois, aujourd'hui rue Saint-Pierre, que Barnabé fut frappé de l'attitude de Bonbourru. Le brave chien s'était arrêté tout d'un coup, les oreilles dressées, le nez au vent, humant l'air, flairant le sol.

— Qu'est ceci? dit le bossu, on dirait que notre vieux ami est en chasse.

Tant de fois l'animal avait donné de fausses joies aux deux amis, que tout d'abord ils ne se bercèrent d'aucun espoir.

Quelle apparence, en effet, que la jeune fille cherchée avec tant de soins, même à Versailles, fût dans cette ville?

Cependant il ne fallait rien négiger. Laurent présenta à l'animal le fichu d'Antoinette,

la question du *modus vivendi* entre l'Italie et Rome.

La déclaration suivante a été remise jeudi à M. le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse.

« Déclaration à Sa Majesté le roi Guillaume de Prusse.

« Nous soussignés, émigrés hanovriens, résidant en France et communément désignés sous le nom de *Légion Guelfe*, déclarons par la présente que nous n'entendons pas profiter de l'amnistie à nous offerte par Sa Majesté le roi Guillaume de Prusse et que nous prions Sa Majesté d'employer au dégrèvement des impôts sur nos compatriotes les sommes que les agents de Sa Majesté dépensent inutilement pour nous décider à retourner dans notre pays.

« Signée par sept cent cinquante-sept émigrés hanovriens. »

Une partie de l'armée danoise sera concentrée à partir du mois de juin dans le Jutland, près de Hald, où un camp a été formé. Le roi de Danemark visitera ce camp au mois de juillet.

En dépit des efforts du ministère anglais qui soutient que l'abolition de l'Eglise d'Irlande aura des conséquences telles que « le système social en sera ébranlé jusque dans ses fondements, » la Chambre a adopté en deuxième lecture le bill de M. Gladstone, à la majorité de 53 voix, et a fixé au 5 juin la troisième lecture.

La Patrie a reçu la lettre suivante :

Alger, 19 mai.

Monsieur le directeur,

Dans un article inséré dans votre journal, au sujet du dissentiment qui s'est élevé entre Mgr l'archevêque d'Alger et le gouverneur-général, on lit le passage suivant :

« Aujourd'hui, une certaine amélioration commence à se faire sentir dans la situation de la population arabe. Le gouvernement de l'Algérie a pensé, en présence de cette amélioration, qu'il serait opportun de dissoudre la plupart des orphelinats organisés par l'archevêque et son clergé, et de rendre les jeunes Arabes recueillis par la charité chrétienne à leurs tribus respectives. »

Le gouverneur-général dément de la manière la plus formelle l'intention qu'on lui a gratuitement attribuée de dissoudre ces orphelinats qu'il a toujours favorisés. Il a toujours pensé que nous avions tout avantage à admettre les enfants indigènes dans nos établissements et nos écoles, où, par les leçons qu'ils reçoivent et par leur contact avec les

enfants européens, ils sont mieux préparés pour arriver un jour à une fusion que poursuit la politique du gouvernement. Il était tellement pénétré de cette idée que, dès le mois de décembre et avant la création des établissements de l'archevêque, il s'empressa de placer les premiers orphelins qui furent recueillis à l'orphelinat de Bouffarick, dirigé par des jésuites, et à celui de Monstapha, tenu par des sœurs de charité. Ces enfants, au nombre d'une centaine, sont encore dans ces établissements.

Les mêmes motifs qui avaient engagé le gouverneur-général à confier ces enfants à ces établissements religieux, lui firent accueillir avec d'autant plus d'empressement la proposition faite par Mgr l'archevêque de recueillir à l'avenir les orphelins et les enfants abandonnés, que, par suite de leur nombre toujours croissant, il devenait difficile au gouvernement de pourvoir à tous leurs besoins.

Des ordres furent immédiatement donnés à tous les commandants de subdivision de la province pour recueillir ces enfants et les diriger sur Alger, soit par des transports militaires, soit par les chemins de fer ou les bateaux à vapeur de la côte, aux frais du gouvernement.

A ces ordres étaient jointes des instructions pour la bonne direction des convois, pour éviter les encombrements, abriter les enfants pendant la route, etc.

De plus, le gouvernement a mis à la disposition des orphelinats toutes les tentes et les soldats qui lui ont été demandés.

En un mot, l'autorité et tous ses agents ont toujours et partout porté un concours empressé à l'œuvre entreprise par Mgr l'archevêque d'Alger.

Quant à l'opportunité de rendre à leurs tribus les enfants qui ont été recueillis, le gouverneur-général n'a jamais eu à se prononcer à ce sujet.

Il est vrai que, dans une conversation intime, le P. Aimarne, directeur des frères de la doctrine chrétienne, demanda un jour au maréchal ce qu'il pensait de l'avenir de l'orphelinat de Ben-Aknoun, dont il venait d'être chargé. A cette question, le gouverneur-général répondit que, dans son opinion, une partie de ces enfants pourraient être réclamés par leurs parents ou leurs familles après la récolte, c'est-à-dire lorsque les tribus seraient dans des conditions meilleures, et qu'il lui paraissait impossible qu'on pût les refuser si on venait les demander au nom de la loi.

Le gouvernement ne se reconnaît pas plus le droit d'enlever les enfants aux orphelinats, que celui d'autoriser ces établissements à les conserver toujours.

La justice seule est compétente, en cas de conflit dans cette question.

Le gouverneur-général n'a jamais tenu et ne pouvait pas tenir d'autre langage.

Les braves gens assistaient à ce tableau avec un vif intérêt; il était évident que le chien connaissait la folle.

Tout-à-coup des coups de sifflets prolongés retentirent. Bonbourru dressa la tête, sauta à terre et s'élança dans la direction d'où venaient ces appels réitérés, lancés par Barnabé et Laurent.

L'intelligent animal eut bien vite retrouvé ses maîtres, et il y avait tant de joie dans ses aboiements, dans ses cris, dans ses yeux même, qu'ils ne doutaient plus.

Quelques minutes après, les deux amis pressaient Antoinette dans leurs bras.

En les voyant, en les entendant, la malade avait éprouvé une commotion violente; un cri suprême s'était échappé de sa poitrine et l'amour avait opéré un miracle.

Le jour même, M. de Bellisle, prévenu, informait la marquise et le roi de l'heureuse issue de cette aventure.

Quinze jours plus tard, Laurent, propriétaire de la maisonnette promise, présentait Antoinette à Louis XV. Le roi de France se montra parfait gentilhomme. Il salua très-respectueusement celle qui avait préféré risquer sa vie plutôt que de se déshonorer.

Selon sa promesse, la marquise dota Perle-Blanche;

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie,  
Maréchal de MAC MAHON,  
duc de Magenta.

Il paraît certain que les rapports sur l'emprunt et sur le budget seront déposés dans le courant de la semaine. Nous avons lieu de croire que le premier de ses rapports rédigé par M. Gressier sera déposé mardi. C'est M. Buisson-Billaud qui, on le sait, est chargé du rapport sur le budget; on pense qu'il pourra le communiquer à la Chambre jeudi ou samedi au plus tard.

La discussion sur le projet d'emprunt s'ouvrira vraisemblablement dans la première quinzaine de juin, et tout porte à croire que cette opération financière se réalisera avant la fin du mois prochain.

La commission, d'après ce qu'on assure, n'a rien changé au chiffre de l'emprunt qui reste fixé à 440 millions, les modifications adoptées par la commission ne porteront que sur l'emploi de cette somme. Des économies d'une certaine importance ont été également décidées sur l'ensemble des budgets.

On dit que la commission et le gouvernement se sont mis d'accord sur tous les points essentiels.

Samedi, au Sénat, après les discours de MM. de Bonnechose, Daruy, Chaix-d'Est Ange et Robert, l'ordre du jour a été adopté par 84 voix contre 31 sur la question de liberté d'enseignement et par 80 voix contre 43 sur la question des faits de matérialisme reprochés à l'Ecole de médecine.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Un décret impérial, en date du 20 mai, nomme juge de paix du canton de Gennevilliers (Maine-et-Loire), M. Tricoire (Mathurin-François), en remplacement de M. Soyer, qui a été nommé juge de paix d'Ernée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits dans l'étude de M. Leroux, notaire à Saumur, et ont fait une inspection dans les différents bureaux qu'ils ont dû briser. Fort heureusement il n'y avait pas un centime à prendre, et nos voleurs en ont été pour leur peine.

Ils n'ont touché à aucun papier.

Dimanche dernier, pour la troisième représentation du *Pied de Mouton*, la salle était comble; l'attrait de cette féerie est loin d'être épuisé, et nous pensons ne pas nous tromper

elle ajouta à son cadeau une grosse somme pour les bohémien, déjà récompensés par Laurent et Mme Boucheman.

Le mariage du frotteur fut célébré dans la chapelle du château, en présence du roi, au grand ébahissement de la cour, qui ne sut jamais le mot de cette insigne faveur.

Barnabé resta avec ses amis, heureux de leur bonheur, son amour pour Antoinette était devenu une affection paternelle aussi profonde qu'inaltérable.

Quant à Bonbourru, trois ans plus tard, on le voyait se roulant sur la pelouse du parc avec une mignonne enfant qui prenait un malin plaisir à tirer les longues oreilles de l'excellente bête pendant que Perle-Blanche et Laurent, appuyés l'un sur l'autre, contemplaient en souriant ce charmant tableau.

La maisonnette du frotteur de Louis XV ne disparut qu'en 1770. Après la mort du roi, l'heureux ménage se fixa à Paris; ils furent peut-être les seuls qui pleurèrent le monarque égoïste et débauché comme ils avaient été les seuls qui avaient pleuré la marquise de Pompadour.

Quant au chevalier de Bellac, après plusieurs années de Bastille, il mourut misérable dans quelque colonie où, par ordre du roi, il avait été déporté.

FIN.

en promettant encore de bonnes recettes au directeur; ceux qui ont vu le *Pied de Mouton*, voudront le revoir, et ceux qui n'ont pu encore assister à une des trois premières représentations, ne voudront pas laisser partir la troupe sans le voir au moins une fois.

Le talent des artistes s'affirme à chaque représentation: MM. Tessier et Maury sont toujours excellents; M<sup>me</sup> Lagnarrigue, qui n'était plus sous l'impression d'un début, a développé de plus en plus, dans son rôle de Guzman, les qualités que nous avions signalées à la première représentation; M<sup>lle</sup> Lagarie, dans son rôle de fée Primevère, a fait des progrès, et nous a fort bien chanté ses couplets: *J'arrive de Paris*; aussi a-t-elle été vivement applaudie.

Il nous est impossible d'entrer dans des détails pour tous les autres rôles moins importants: disons que tout le monde a été à hauteur de ses obligations.

Les D<sup>ms</sup> Rousset ont obtenu un succès complet, bouquets, rappels, rien n'y a manqué, et c'était justice, car elles ont un véritable talent. Il est regrettable que le peu d'accord signalé à la première représentation entre elles et le chef d'orchestre continue: le public s'en est aperçu; l'orchestre doit accompagner et suivre plutôt que diriger.

En somme, cette féerie est à voir et à revoir.

Une quatrième représentation sera donnée aujourd'hui mardi, pour les personnes qui n'avaient pu se placer dimanche, ou qui n'avaient pu venir ce jour-là.

Les chemins de fer d'Orléans et du Midi auront, à partir du 16 mai jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, des trains de plaisir à prix réduits, avec trente jours de latitude pour visiter la France méridionale et les Pyrénées.

La cour de cassation s'est récemment prononcée sur la question de savoir si les hurlements d'un chien attaché à la garde d'une propriété peuvent être considérés, pour le possesseur de ce chien, comme une contravention de tapage nocturne.

Cette question a été résolue négativement, le fait dont il s'agit ne tombant pas sous l'application du Code pénal, sauf aux voisins dont le repos serait ainsi troublé à se pourvoir à fins civiles ou devant l'autorité locale, qui apprécierait alors si elle doit intervenir par voie de réglementation.

Un engrais méconnu. — Le marc de café. — Nous nous étonnons de voir abandonné au hasard le marc de café, qui devrait être, au contraire, ramassé avec soin.

Cette substance, dont on a longtemps ignoré la vertu, est non-seulement précieuse comme engrais énergique, mais encore par la propriété qu'elle possède de détruire radicalement les mauvaises herbes et de préserver de tous insectes et pucerons les plantes qui sont soumise à son contact. Son arôme, la rend, en outre, sans rivale pour les melonnières. Employée avec le terreau, elle active les jeunes plants de melons et procure à tous les fruits un parfum excellent.

On a commencé la discussion sur la boucherie, en disant que la viande était vendue à Saumur beaucoup plus cher qu'ailleurs, notamment à Poitiers, et l'on insinuait que les bouchers prenaient un gain qui devenait illicite à force d'être exagéré. Les renseignements fournis n'ont pas confirmé ce dire; au contraire, il résulterait des informations prises, qu'à Poitiers et à Angers la viande se vend plus cher qu'ici.

Et pourtant, le correspondant de l'*Echo saumurois* du 16 avril, qui, paraît-il, est le même que celui du 12 mai, n'a pas voulu faire une amende honorable complète, en soutenant encore qu'à Poitiers, la vache se vend 1 fr. le kilog.

Je ne puis contester la réalité de son document, j'ai vu le *Courrier de la Vienne*, et je puis attester que son tableau a été bien fidèle-

relique précieuse qui ne l'avait jamais quitté, et dit :

— Cherche, Bonbourru, cherche Antoinette!

Bonbourru lécha le linge et partit en courant et en donnant de la voix.

Les deux amis essayèrent de le suivre, mais cette tâche était impossible. Cependant Laurent s'élança sur ses traces, s'efforçant de ne pas le perdre de vue et l'appelant sans cesse pour le forcer de revenir sur ses pas; mais après avoir obéi deux ou trois fois à cet appel bien connu, Bonbourru n'y fit plus attention et se précipita à travers la foule en aboyant toujours.

Plus il s'éloignait de ses maîtres et plus il pressait sa course, filant entre les jambes des promeneurs, bondissant par-dessus les obstacles qui s'opposaient à son passage. Au bout de cinq minutes, il tombait haletant devant Antoinette elle-même qui, assise sur un escabeau de bois à côté de la bohémienne, regardait d'un œil terne le spectacle animé qui se déroulait devant elle.

Les forains voulurent chasser la pauvre bête, mais elle s'était élancée sur les genoux de Perle-Blanche et la dévorait de caresses auxquelles la jeune fille ne répondait que machinalement.

Cependant le nom de Bonbourru lui revenait à l'esprit; e.le regarda le chien avec une attention singulière comme un enfant qui cherche à se souvenir.

ment reproduit par l'Echo saumurois. Mais ce n'est pas tout que des chiffres, les chiffres n'ont qu'une signification abstraite, il faut les interpréter.

Je prends dans ce tableau l'extrait suivant :

#### Prix de la viande à Poitiers.

Bœuf, 1 fr. 60 le kilog.

Vache, 1 fr.

Eh bien ! il est impossible de comprendre dans ce prix des animaux de même qualité. Toute personne qui connaît un peu le commerce des bestiaux, vous dira bien qu'il y a un écart, entre le prix de la vache et du bœuf, qui peut aller de 10 à 15 centimes par kilog. ; mais jamais, au grand jamais, il ne sera de 60. C'est de toute impossibilité, et la mercenaire du Courrier de la Vienne, en portant le prix de la vache à 1 fr., a voulu exprimer le prix de la basse boucherie qui se compose en effet, généralement, de vaches amaigries et usées par le service. C'est ce qu'on retrouve ici sur la place et aux portes de la ville. Cette interprétation est la seule véritable, parce qu'elle est la seule possible, vous pouvez m'en croire à cet égard.

La viande de vache est absolument de même nature que celle de bœuf, à qualité égale elle est tout aussi bonne, et si elle est discréditée dans nos contrées, elle est recherchée et préférée dans la Normandie et le nord de la France.

L'illusion qu'on s'était faite s'éclipsant à la lumière des renseignements, on se retranche sur la qualité qu'on déclare indubitablement mauvaise. Cette accusation pourrait être particulièrement désagréable aux bouchers, si chaque jour il ne s'en disait autant de toutes les autres professions : le cordonnier ne fait plus que de mauvaises chaussures, il met du carton dans ses semelles ; le tailleur fait des coutures à grands points ; le marchand de nouveautés nous livre des marchandises qui ont peine à affronter une rayée de soleil, jusqu'au banquier qui a des retours de bâton et qui fait des comptes auxquels on n'entend goutte. C'est là la conversation journalière, toutes les professions des autres ont des procédés blâmables ; on ne trouve que la sienne qui va droit son chemin et qui procure un gain tellement modéré qu'il est insuffisant. Cela vient de ce qu'on tient à son argent, et qu'on le trouve toujours meilleur que la marchandise livrée ; l'esprit de l'homme est ainsi fait, on est bien obligé de le supporter, mais en même temps il faut le reconnaître et résister à ce penchant de la défiance qui souvent vous entraîne trop loin.

Comment a-t-on pu voir que la viande était si mauvaise. Il faudrait vivre dans plusieurs localités à la fois pour avoir des points de comparaison. Est-ce qu'on voit ici les gens plus hâves, plus maigres qu'ailleurs ? est-ce qu'ils sont plus mous ? est-ce qu'ils ont moins

d'énergie ? Les joufflus et les ventrus ne manquent pas plus qu'ailleurs. Les effets de la mauvaise qualité sur la nutrition ne sont donc pas apparents. Serait-ce le goût qui serait affecté ? les cuisinières sont trop souvent bien aises de ce prétexte pour excuser leur maladresse ou leur distraction.

Ce penchant si naturel à contredire peut se donner ici un appui sur le tableau que publie mensuellement l'Abattoir, tableau peut-être unique en France, que, pour ma part, je n'ai jamais rencontré sur aucun autre journal.

Quelle a été la raison de sa création ? quelle peut être son utilité ? Il qualifie des viandes qui sont mangées et digérées. Or a constaté qu'elles étaient saines, propres à l'alimentation, que faut-il de plus ? Ordinairement le rôle des administrations s'arrête là. Pourquoi vouloir s'immiscer dans les détails d'un commerce qui, comme les autres, a ses difficultés ? La boucherie est libre, chacun débat son marché et le boucher connaît mieux les exigences et les besoins de sa clientèle.

Du reste, l'érection de ce tableau doit être une tâche pénible imposée au directeur, car la nature ne procède pas par saut dans la qualité d'un animal, c'est, au contraire, par gradation insensible. En pleine deuxième qualité, tous les connaisseurs seront à peu près d'accord ; mais quand on arrive aux limites, les avis sont divers. La qualité qui vient de passer la deuxième touche encore, sa différence est presque inappréciable, il y a souvent beaucoup moins d'écart entre des qualités différentes qu'entre les mêmes qualités, et le tableau qui veut instruire, s'il ne trompe pas, laisse ignorer bien des choses.

La justice et l'impartialité de M. le directeur auront beau être éclairées et consciencieuses, ce tableau, qui ne peut avoir le cachet d'une certitude complète, qui n'a pas la même signification pour tous, et qui d'un autre côté ne peut guère s'établir contradictoirement en présence de l'intéressé, ne manquera jamais de donner lieu à des plaintes, à des récriminations et même à des vexations de la part de celui qui se croira mal classé.

On constate qu'il est abattu des animaux de troisième qualité, mais frisent-ils la deuxième ? Assurément il en est qui, comme les pêches du demi-monde, laissent à désirer ; mais c'est de la viande à 10 sous puisqu'il en faut. Toutes les bourses ne sont pas grosses, et les fournitures à 42 centimes ne feraient pas briller le boucher qui achèterait pour cela des animaux de première qualité, et c'est encore l'aliment le plus succulent et le plus profitable qu'on puisse avoir à ce prix.

Du reste, on peut faire observer que les bouchers ne s'approvisionnent pas toujours à leur guise. Les marchés ne sont pas toujours suffisamment garnis, et l'on est obligé de prendre ce qu'on trouve.

Pour conclure, on parle d'une boucherie

par actions ; il n'y aurait pas grand mal à cela, ce serait une boucherie de plus à Saumur. Mais tant qu'à faire diminuer le prix de la viande, ce serait hors de son pouvoir. Influencerait-elle sur la qualité ? peut-être momentanément, comme cela se fait toujours à l'établissement d'une concurrence, mais comme toute chose artificielle, cela n'aurait pas de durée. Il ne faudrait pas se figurer qu'une telle boucherie serait aussi facile à tenir qu'une boulangerie, et véritablement les établissements par actions n'ont pas de bonheur à Saumur.

P. P.

#### VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, conformément à l'art. 9 de l'arrêté de M. le Préfet, du 25 avril 1866, l'état de répartition entre tous les propriétaires, fixant la part de dépense devant incomber à chacun d'eux, dans les travaux de défense de la ville de Saumur contre les inondations, ledit état fait par les experts choisis par les intéressés, est déposé, à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie, où il restera pendant un mois.

Chaque intéressé sera admis à en prendre connaissance tous les jours (têtes et dimanches exceptés), de 11 heures à 5 heures. Les réclamations qu'il y aurait lieu de faire contre ce travail seront déposées par écrit.

Hôtel-de-Ville, le 25 mai 1868.

Le Maire de Saumur,

JOUFFRAULT, adj.

Pour chronique locale : P. GODET.

#### Dernières Nouvelles.

Londres, 25 mai. — Les membres écossais du Parlement se sont réunis pour délibérer sur le bill relatif à la réforme électorale en Ecosse.

New-York, 14 mai. — On assure que le général Stanton donnera sa démission si le président est acquitté par le jugement du Sénat qui doit être rendu après-demain.

New-York, 14 mai. — Le bruit de la fuite de Juarez de Mexico est officiellement démenti. L'insurrection du Mexique est comprimée. Martinez a offert sa soumission. La tranquillité est rétablie dans les provinces de Guerrero et de Sinaloa.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 25 mai.

Texte : Revue politique de la semaine. — Mariage de l'infante Marie-Isabelle. — Courrier de Paris. — Expédition d'Abyssinie (fin). — Légendes villageoises : le tisserand, le tailleur et le berger, nouvelle (suite), par André

Léo. — Salon de 1868. — Tableaux reproduits par l'Illustration. — Funérailles de lord Brougham. — Les théâtres. — Publications de la semaine. — Le mouvement littéraire — Gazette du palais. — Revue trimestrielle, par Bertall. — La mode de 1868.

Gravures : Mariage de l'infante Marie-Isabelle d'Espagne. — Expédition d'Abyssinie : retour des troupes anglaises. — Modes de 1868 : saison du printemps. — Salon de 1868 (gravures). — Funérailles de lord Brougham, à Cannes. — Revue trimestrielle (21 gravures). — Les démolitions à Paris : Aspect de l'entrée de la rue de la Paix. — Échecs. — Rébus.

Voici le sommaire du dernier n° du Paris-Magazine :

Causerie parisienne. . . . .	COMTE JACQUES.
Lyon au stéréoscope. . . . .	SIXTE DEORME.
Le mariage de la diva. . . . .	CAMILLE DEBANS.
Salon de 1868. . . . .	
La 104 <sup>e</sup> préfecture. . . . .	LE CHEVALIER MEG.
Lechapeau de crin. . . . .	ERNEST BILLAUDEL.
La muette de Spangenberg. . . . .	XAVIER EYMA.
La Cryptographie. . . . .	CHARLES JOLIET.
Voyages d'un jour. . . . .	CHARLES BOISSAY.
Les mendiants arabes (fin). . . . .	K. LUTTEMER.
Propos en l'air. . . . .	PIERRE ET PAUL.

#### Marché de Saumur du 23 mai.

Froment (Ph. 77 k.)	32 30	Paille de ratelier	
2 <sup>e</sup> qualité (74 k.)	31 05	(hors barrière).	43 50
Seigle. . . . .	21	Paille de litée, id.	—
Orge. . . . .	17	Foin. . . . .	63 85
Avoine (entrée). . . . .	15	Luzerne (les 750 k)	59 30
Fèves. . . . .	—	Graine de lin (70 k.)	29
Pois blancs. . . . .	34	— de trèfle (%k)	—
— rouges. . . . .	36	— de luzerne. »	—
Cire jaune (50 kil.)	220	— de colza 65 k	25
Huile de noix 50 k.	60	— de chenevis	26
— de chenevis. . . . .	40	Amandes cassées	—
— de lin. . . . .	48	(les 100 k.). . . . .	—

#### COURS DES VINS (1).

##### BLANCS (2).

Coteaux de Saumur, 1867. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	110 à 120
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	80 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1867. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	60 à 70
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Saint-Léger et environs 1867. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	50 à 60
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1867. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	50 à 55
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à »
La Vienne, 1867. . . . .		32 à 36

##### ROUGES (3).

Souzay et environs 1867. . . . .		65 à 75
Champany, 1867. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	80 à 100
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Varrains, 1867. . . . .		» à »
Varrains, 1867. . . . .		60 à 75
Bourgueil, 1867. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	75 à 90
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigny 1867. . . . .		70 à 80
Chinon, 1867. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	60 à 70
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à »

1<sup>re</sup> Prix du vin. — (2) 2 hect. 50 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

#### BOURSE DU 23 MAI.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 70.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 99 90.

#### BOURSE DU 25 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 70.

4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 100 20.

P. GODET, propriétaire-gérant.

#### Tribunal de Commerce de Saumur.

Suivant jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 25 mai courant, le sieur Barot, marchand colporteur, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été déclaré en état de faillite ouverte, à la date de ce jour, avec dispense d'incarcération et d'aposition de scellés.

M. Jagot a été nommé juge commissaire, et M. Poulet, avoué à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU.

#### Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE SOCIÉTÉ BALAZARD ET FOUQUET.

Les créanciers de la faillite de la société Balazard et Fouquet, marchands quincailliers à Saumur, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de 20 jours à partir de ce jour, à M. Kerneis, expert comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des

sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 10 juillet prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Sept mille francs à placer à rente viagère.

Sur une tête de 58 ans.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements audit M<sup>e</sup> HACAULT, notaire. (254)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue Basse-St-Pierre. Occupées l'une par M<sup>me</sup> Baudry, l'autre par M. Audusson.

S'adresser à M. PINEAU, receveur municipal, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON, sise rue des Saulaies, prairie d'Orlard, et jardin planté de 500 pieds d'arbres à fruits, contenant environ 85 ares. Le tout en un seul tenant, renfermé d'une haie vive, joignant au couchant les héritiers de M. Lambert, au levant la corderie.

Il y aura facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M. BRETONNEAU, maire de Vernoux-en-Gâtines (Deux-Sèvres), ou à M. EPOUDRY, marchand de bois à Brézé. (195)

A CÉDER

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

UNE EXCELLENTE BOULANGERIE

Au centre de la ville de Saumur.

Belle clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

JOLIE PETITE MAISON

Avec cour, écurie, remise, vastes servitudes, grand et beau jardin, le tout enclos de murs et d'une superficie de 22 ares.

La propriété est située à 18 kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (195)

A VENDRE

BONS CÔTETS, et BONNES BOURREES, livrés à domicile.

S'adresser à M. PORTOU, marchand de bois à Saint-Florent. (120)

UN FONDS DE CAFÉ

Avec billard et ses accessoires.

Dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Rouennerie, Draperie et Nouveautés, de Saumur, demande un employé et un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

SECOND ETAGE, comprenant sept pièces, rue Beaurepaire.

S'adresser à M. MONSIEUR, négociant. (200)

Rue Saint Jean, n° 54, à Saumur.

MAGASIN DE TAPISSERIE

et vente de meubles.

M. KAPP, ayant travaillé depuis six ans comme 1<sup>er</sup> ouvrier tapissier, chez M. Voisine à Saumur, vient de s'établir avec M. Pérare, son beau-frère.

Ils ouvriront leur magasin dans les premiers jours de juin, rue Saint-Jean, 54. (256)

**PLUS DE HERNIES**  
Guerison radicale  
Plus de Bandages ni Pessaires  
Méthode de P<sup>re</sup> Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)  
Ecrire franco à M. Mignat-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P<sup>re</sup> Simon, ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

# A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre,

Maison connue depuis sa fondation pour vendre le meilleur marché de

MAISON DE GROS ET DÉTAIL,

Rue Beaudrière,

ANGERS.

## SAUMUR.

MAISON D'ACHATS,

Rue Neuve - St-Eustache,

PARIS.

### GRAND CHOIX

## DE CHALES, SOIERIES POUR MARIAGES.

L'activité de nos affaires, depuis le commencement de la saison, nous a forcés de faire un nouveau voyage en fabrique. Nous avons trouvé les marchandises dans des conditions de prix tellement avantageuses que cela nous permet de mettre en vente aujourd'hui quelques soldes à des prix véritablement extraordinaires de bon marché.

### NOUVEAUTÉS POUR ROBES.

Cretonnes chinées, moulinées, carreaux et rayures, 400 pièces à choisir, articles de 1 fr. 50 c., vendus.....	» fr. 70 c.
Mousses printanières, 1 <sup>re</sup> qualité, articles vendus au commencement de la saison 3 fr. 50 c., au prix incroyable de.....	» 95
Orléans moulinés et Cretonnes.....	60 c. 70 c. » 90
Haute nouveauté de tissus glacés et fantaisie, vendus bien au-dessous du cours.	

### CONFECTIONS POUR DAMES.

Caracos et pardessus pour Dames.....	1	95
D <sup>o</sup> d <sup>o</sup> d <sup>o</sup> nouveauté.....	4	50
Confections riches, bien garnies.....	10, 15, 20 et	25
Basquines soie avec ceinture impératrice (drap de Lyon 1 <sup>re</sup> qualité), vendues partout 70 et 80 fr., à.....	45	»

### JUPONS CONFECTIONNÉS.

500 Jupons tout faits, très-nouveaux, articles de 10 fr., à.....	3	95
500 Jupons haute nouveauté, tout ce qui se fait de plus beau, à.....	6, 7, 8 et	12
Grand choix de Draperies, Coutils, Pantalons, Soieries, Alpagas, Cravates, Faux-Cols.		
Il reste encore en magasin pour un mois de vente de notre grande affaire de Madapolams, qui nous a permis de vendre des		
Madapolams renforcés pour chemises, à.....	»	50
Cretonnes extra-fines,    d <sup>o</sup> ,    1 <sup>re</sup> qualité, à.....	»	95

### CONFECTIONS POUR HOMMES.

Choix considérable de Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants; mise en vente de plus de mille **Costumes complets**, fantaisie et noirs.

Grand choix de Chemises, Gilets flanelle confectionnés.

Un tailleur attaché à la maison nous permettra de livrer des vêtements sur mesure dans les vingt-quatre heures.

### MERCERIE, BONNETERIE.

Grand choix de Garnitures pour Robes, Galons nouveauté, depuis.....	» fr. 15 c.
Ceintures perlées.....	» 95
Ceintures impératrice, haute nouveauté, tout soie.....	7 » et au-dessus.
100 douzaines Bas Enfants.....	» 25 d <sup>o</sup> .
100    d <sup>o</sup> Femmes et Chaussettes Hommes.....	» 40 d <sup>o</sup> .

Assortiment complet de Passementeries pour lits et rideaux de fenêtres.

Seul dépôt du Fil Croquemitaine, 1<sup>re</sup> médaille à l'Exposition, le meilleur de tous les fils connus, la douzaine de pelotes : 1 franc.

Saumur, imp. de P. GODET.